

Première partie : L'évaluation des ressources

1- Les rôles des institutions internationales de protection des droits de l'homme / 5pts

Définition

Une institution internationale de protection des Droits de l'homme est une association qui assure la promotion et la défense des droits fondamentaux de l'homme au niveau mondial.

Le rôle de ces institutions selon les domaines :

- **Sur le plan politique :**

Promouvoir les libertés d'opinion ; les libertés d'association ; les libertés de réunion et le droit de vote (Ex : TRANSPARENCY INTERNATIONAL, AMBESTY INTERNATIONAL...)

- **Sur le plan économique et social**

Promouvoir le droit au travail ; la liberté des activités économiques ; la sécurité sociale ; la protection de la famille (UNICEF) ; l'accès au logement et à l'alimentation ; le droit à l'éducation (UNESCO) ; le droit à la santé (OMS)

- **Sur le plan humanitaire**

Promouvoir la protection des individus en cas de conflits ou de sinistres voire des catastrophes, réfugiés, migrants en difficultés... en leur apportant de l'assistance nécessaire. (Ex : LE COMITE INTERNATIONAL POUR LA CROIX ROUGE, MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, HCR...)

2- Texte

a) **Les deux attitudes citoyennes contenues dans ce texte sont :**

- **La participation aux élections et aux consultations populaires ;**
- **L'amour du travail.**

b) **Les bienfaits de ces attitudes :**

La première attitude a comme avantage :

- **La Participation du citoyen à la gestion des affaires publiques,**
- **Le contrôle de l'action des élus,**

La deuxième attitude a pour avantage

- **'De lui éviter l'ennui, le vice, la paresse...**
- **De lui permettre d'entretenir et d'encadrer sa famille,**
- **De contribuer au développement de son pays**

Deuxième partie : L'évaluation de l'agir compétent ou des compétences / 9 pts

Thème de travail : Protection des personnes et des biens / 3 pts

Tache 1 : Le rôle des mass-médias dans la propagation de la violence :

Les mass médias sont l'ensemble des moyens de diffusion ou de communication à un nombre n'importe de personnes.

- **Diffusion des programmes prônant la violence (films, séries, émissions;)**
- **Images non censurées de guerre, d'assassinats, d'attentats et d'autres atrocités) ;**
- **posts dans les réseaux sociaux, journaux, télé... appelant à la haine tribale, ethnique, raciale ou à la radicalisation, l'intolérance religieuse...**

Transition : le rôle des mass-médias est aussi à l'origine de la propagation de la violence en milieu scolaire, entraînant d'énormes conséquences

Tache 2 : Les manifestations de la violence en milieu scolaire et leurs conséquences / 3 pts

La violence en milieu scolaire se manifeste de plusieurs manières engendre de nombreuses conséquences. Ce sont :

- **Le racket**
- **Les insultes (brimades), qui entraînent l'humiliation, les rancœurs**
- **Les vols, l'appropriation- 'des biens des camarades sans leur consentement, Conséquences déperdition scolaire et échecs**
- **Les menaces verbales, peuvent entraîner l'abandon des classes par certains élèves**
- **L'extorsion (tapage)**
- **Bagarres, affrontements directs et physiques entre élèves. Conséquences, les blessures, fractures Gangs, violences en groupes, entraînant des meurtres, l'abandon scolaire...**
- **Armes, affrontements, coups et blessures, meurtres**
- **Vandalisme, destruction des biens de l'établissement (bâtiments, tables bancs, tableau); destruction des biens des camarades (cahiers, livres, sacs...) Conséquences, dépenses supplémentaires pour l'État et les familles pour la réhabilitation ou le rachat de ces biens**

Le candidat devra définir et expliquer chaque manifestation qu'il aura choisie et donner ses conséquences

Transition : Au regard de l'ampleur des ravages de la violence en milieu scolaire, Il est urgent pour l'État du Cameroun de trouver des stratégies pour lutter contre ce fléau.

Tache 3 : Les stratégies concrètes suggérées à l'État / 3 pts

L'État doit :

- **Promouvoir la création des clubs « éthique » dans les établissements scolaires qui auront pour rôle la promotion des valeurs morales, sociales et du vivre ensemble ; accentuer l'Education à la citoyenneté et morale dans les établissements scolaires en augmentant les tranches horaires et le coefficient alloués à cette discipline pour attirer les apprenants vers cette discipline ;**
- **Censurer certaines émissions à caractère violent diffusées par les médias ; prendre des mesures de sécurité pour empêcher l'entrée des stupéfiants dans les établissements scolaires**
- **Fermer les débits de boisson et des salles de jeux situés aux environs des établissements scolaires, car ce sont des espaces de développement des comportements déviants...**

N B : Le candidat devra justifier ses suggestions

Présentation (Critère de perfectionnement) : 2 pts